

Bulletin d'inscription

Championnat de France des élus VTT et Course à Pied

9 octobre 2021 - LOUROUX BOURBONNAIS

Date limite d'inscription **1 octobre 2021**

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : Mail :

(Obligatoire pour accuser réception de l'inscription)

Elu de :

En qualité de :

Autre(s) fonction(s) élective(s) :

Vous êtes licencié

(Rayer les mentions inutiles): UFOLEP / FFC / FFCT / FSGT / FFA / FFTri

Indiquez le nom de votre club en toutes lettres:

Non licencié : joindre obligatoirement un certificat médical de moins de 12 mois

Pièces à joindre obligatoirement :

- ▶ Bulletin d'engagement dûment complété
- ▶ Règlement(s) à l'ordre de : **ARCS**
- ▶ Attestation de la fonction élective
- ▶ Photocopie licence 2021 pour les licenciés ou certificat médical d'aptitude au cyclisme en compétition de moins de 12 mois à la date du 9 octobre 2021
- ▶ Photocopie Recto Verso de la carte d'identité.
- ▶ Joindre le tableau complété de votre palmarès des 3 années précédentes.

La signature obligatoire du bulletin d'inscription vaut l'acceptation du règlement

Fait à le / /2021 Signature

Je m'inscris à :

- Course à pied (réservée aux élus ou anciens élus) 6 €
- V.T.T. (réservée aux élus ou anciens élus) 6 €
- Épreuve combinée (réservée aux élus ou anciens élus) 12 €

- Course à pied (réservée aux non élus) 6 € (hors repas)
- VTT (réservée aux non élus) 6 € (hors repas)
- Épreuve combinée (réservée aux non élus) 12 € (hors repas)

TOTAL INSCRIPTION A PAYER =€

Inscription repas :

- Repas de gala : 30 € xrepas =€
(coureurs ou accompagnateurs)
- Repas de gala enfant 12 € xrepas =€
(moins de 14 ans)

TOTAL REPAS A PAYER =€

ATTENTION

**Merci de bien vouloir établir des chèques séparés,
1 pour l'inscription et éventuellement, 1 pour les repas.**

Règlement(s) par chèque(s) à établir à l'ordre de ARCS

Le bulletin d'inscription et le(s) règlement(s) sont à retourner à

Jany POIRIER

Plessières

03350 THENEUILLE

CONTACT : Jany POIRIER – Tél. : 04.70.66.36.02